

<p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 2 octobre 2023</p> <div style="text-align: right; font-size: small;"> Envoyé en préfecture le 02/11/2023 Reçu en préfecture le 02/11/2023 Publié le ID : 074-200070852-20231002-CIAS_30_2023-DE </div> 
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 16 Présents : 11 Absents : 5 Pouvoirs : 2 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-30/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle annexe de la CCUR, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT,</p> <p>Date de convocation : 11 septembre 2023</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON ; Messieurs André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL</p> <p>Pouvoirs : Mme Sophie COLAS donne pouvoir à Mme Carole BRETON Mme Sandrine TASSET donne pouvoir à M. Joseph TRAVAIL</p> <p>Absents excusés : Mesdames Odile DERONZIER, Sophie COLAS, Sandrine TASSET</p> <p>M. Philippe JACQUESON est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : EHPAD – Marché de travaux pour la construction du futur EHPAD du Val des Ussets – Validation des offres.

Vu les statuts du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Ussets et Rhône validés par délibération du Conseil d'administration n°03/2021 en date du 21 janvier 2021,
Vu la publication du marché de travaux pour la construction du futur Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Val des Ussets,
Vu le rapport d'analyse des offres,
Vu le procès-verbal de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) du CIAS relatif au marché de travaux précité en date du 2 octobre 2023.

Considérant que le CIAS a engagé la reconstruction de l'EHPAD du Val des Ussets au lieu-dit des Bottières sis dans la Commune de Frangy.

Considérant que le marché de travaux pour la construction du futur Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Val des Ussets a été mis en ligne le 26 juin 2023 et dont la date limite de réception était fixée au 28 juillet 2023.

Le Vice-président annonce que le coût prévisionnel de la construction du futur EHPAD du Val des Ussets s'est affiné depuis le plan de financement présenté en 2021, d'un montant total de 14 085 356 € HT.

Le Vice-président informe également que le marché de travaux a été notifié aux entreprises

Le Vice-président donne lecture du procès-verbal de la CAO du CIAS qui s'est tenue ce même jour.

Le Vice-président propose au Conseil d'administration de valider les propositions du procès-verbal d'appel d'offres validé par la CAO.

Le Conseil d'Administration, avoir en avoir délibéré :

VALIDE les propositions du procès-verbal d'appel d'offres validé par la CAO, annexé à la présente délibération, qui se fonde sur le rapport d'analyse des offres, annexé à la présente délibération.

NOTIFIE cette délibération au Centre des finances publiques de Rumilly.


Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Secrétaire de séance,
M. Philippe JACQUESON**



**Le vice-Président
M. André-Gilles CHATAGNAT**



Envoyé en préfecture le 02/11/2023
Reçu en préfecture le 02/11/2023
Publié le 
ID : 074-200070852-20231002-CIAS_30_2023-DE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification